

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 23 mars 2026 à 17h, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Nadine Brière	Mairesse
Madame Audrey Joly	Conseillère du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Pierre Léveillé	Conseiller du district 3
Madame Marie-Hélène Vigeant	Conseillère du district 4
Monsieur Alexandre Charbonneau	Conseiller du district 5
Monsieur André Lamarche	Conseiller du district 6

Sont également présentes la directrice générale et la directrice générale adjointe, greffière et directrice des Services juridiques.

La mairesse déclare la séance ouverte à 17h et s'adresse au public.

RÉSOLUTION NO. 2026-119

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 mars 2026

L'amendement suivant est :

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Pierre Léveillé

D'ajouter le sujet suivant de la rubrique « Administration »
2.2) Demande – Planification des investissements en santé

POUR : Madame Audrey Joly
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Pierre Léveillé
Madame Marie-Hélène Vigeant
Monsieur Alexandre Charbonneau
Monsieur André Lamarche

L'AMENDEMENT EST ACCEPTÉ

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : **Mme Audrey Joly**

POUR : Madame Audrey Joly
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Pierre Léveillé
Madame Marie-Hélène Vigeant
Monsieur Alexandre Charbonneau
Monsieur André Lamarche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour amendé de la séance extraordinaire du 23 mars 2026.

RÉSOLUTION NO. 2026-120

Demande – Révision de la capacité d'accueil de la nouvelle école – rue Paquette

ATTENDU l'augmentation de la population de plus de 12 % au cours des cinq dernières années ;

ATTENDU QUE la Ville a autorisé la construction de plus de 2000 nouvelles unités d'habitation sur son territoire au cours des 2 prochaines années ;

ATTENDU QUE des enfants résidant sur notre territoire doivent actuellement fréquenter des établissements scolaires situés dans des municipalités voisines ;

ATTENDU la pression accrue exercée sur les infrastructures scolaires existantes et à venir ;

ATTENDU QU'un projet est déjà prévu et accepté sur la rue Paquette en remplacement de l'école Chante-au-Vent ;

ATTENDU QUE l'impact des nouvelles constructions résidentielles sur la capacité d'accueil des infrastructures scolaires de notre municipalité doit être pleinement pris en compte dans la planification du projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Ariane Beaudin

POUR : Madame Audrey Joly
 Madame Arielle Beaudin
 Monsieur Pierre Léveillé
 Madame Marie-Hélène Vigeant
 Monsieur Alexandre Charbonneau
 Monsieur André Lamarche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le Centre de services scolaires des Laurentides de revoir la portée du projet de reconstruction de l'école Chante-au-Vent en augmentant la capacité d'accueil.

RÉSOLUTION NO. 2026-121

Demande – Planification des investissements en santé

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé des investissements majeurs dans trois hôpitaux de la région des Laurentides ;

ATTENDU QUE l'hôpital de Sainte-Agathe-des-Monts est l'établissement qui dessert notamment les résidents de la Ville de Sainte-Adèle ;

ATTENDU QU'aucune annonce n'a été faite concernant des améliorations ou des rénovations pour cet hôpital ;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle a connu une croissance démographique de plus de 12 % au cours des quatre dernières années ;

ATTENDU QUE cette croissance est appelée à se poursuivre au cours des prochaines années ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite que le gouvernement du Québec adopte une vision à long terme en matière de services de santé pour répondre aux besoins de la population ;

ATTENDU QUE le conseil municipal exprime sa déception à la suite des annonces récentes ;

ATTENDU QUE la Fondation médicale des Pays-d'en-Haut et les philanthropes de la région des Laurentides contribuent activement au soutien du réseau de la santé ;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Marie-Hélène Vigeant

POUR : Madame Audrey Joly
 Madame Arielle Beaudin
 Monsieur Pierre Léveillé
 Madame Marie-Hélène Vigeant
 Monsieur Alexandre Charbonneau
 Monsieur André Lamarche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la Ville de Sainte-Adèle demande au gouvernement du Québec de planifier, à moyen et à long terme, des investissements visant l'amélioration et la modernisation de l'hôpital de Sainte-Agathe-des-Monts, afin de répondre adéquatement à la croissance de la population ;

QUE le conseil demande au gouvernement de tenir compte de la réalité démographique de la région et des impacts potentiels sur la capacité de payer des citoyens, afin d'éviter un appauvrissement de ces derniers en raison d'un sous-financement des infrastructures de santé ;

QUE cette résolution soit transmise à la MRC des Pays-d'en-Haut, la MRC des Laurentides, à la députée de Bertrand, au Conseil régional des préfets des Laurentides, au ministère de la Santé et au ministère des Finances.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ainsi que la directrice générale répondent aux questions du public.

RÉSOLUTION NO. 2026-122

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Marie-Hélène Vigeant

POUR : Madame Audrey Joly
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Pierre Léveillé
Madame Marie-Hélène Vigeant
Monsieur Alexandre Charbonneau
Monsieur André Lamarche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 17h13.

Madame Nadine Brière
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Directrice générale adjointe
Greffière et Directrice des Services juridiques